

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES ÂGÉES

Conseiller et orienter efficacement vos usagers

1 JOUR, 7 HEURES

ACTION
SOCIALE

CODE : GAS14

Objectifs de la formation

Acquérir les fondamentaux de l'aide sociale aux personnes âgées pour orienter et informer les usagers

Savoir comment instruire les dossiers et motiver les décisions

Mettre en place les procédures de récupération et être le relais en cas de contentieux

Animée par

- spécialiste en action sociale Consultant
Formateur,

Public concernés

- Agent territorial travaillant dans le domaine des personnes âgées (instruction, ordonnancement, contentieux de l'aide sociale,..) ; Agent et Responsable de CCAS ; Travailleur social, assistant social ; Gérant de tutelles

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Définir les principes généraux de l'aide sociale aux personnes âgées et les conditions d'admission

- Comprendre l'architecture institutionnelle de l'aide sociale : distinguer les compétences du Département et de l'État
- Identifier les conditions d'admission : condition de résidence et domicile de secours, condition d'âge et de ressources
- Analyser l'aide sociale légale et facultative : APA, ASPA, ASI ...

Comprendre la procédure d'admission à l'aide sociale

- Procéder à la demande d'aide sociale
- Analyser la décision d'admission ou de refus

- Cerner le cadre réglementaire et législatif de la motivation pour une notification de décision
- Connaître le droit des usagers
- Appréhender les effets dans le temps des décisions

Procéder à l'étude détaillée des prestations allouées aux personnes âgées

- Panorama des principales prestations : cadre législatif et réglementaire des différents dispositifs
- Analyser l'articulation entre l'aide sociale aux personnes en situation de handicap et celle accordée aux personnes âgées
- Comprendre et maîtriser les différentes prestations allouées aux personnes âgées : la prise en charge des frais d'hébergement, la participation des obligés alimentaires, la proposition de participation et ses effets

Comprendre les modalités de la récupération des prestations d'aide sociale

- Déterminer les hypothèses pour lesquelles la récupération est effective
- Comment assurer mise en œuvre de la récupération

Maîtriser les rouages du contentieux en matière d'aide sociale aux personnes âgées

- Définir les règles s'attachant aux recours administratifs et aux demandes de remise de dette
- Connaître les différentes juridictions compétentes
- Étudier les règles de procédure et l'effet suspensif
- Analyser les impacts liés à l'exécution des décisions juridictionnelles

Dates

Paris Classe virtuelle

16/06/2023 10/10/2023

04/12/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation

des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.